



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

Discours au colloque SMA au CESE

« Investir pour l'employabilité durable »

Palais d'Iéna – Paris

Jeudi 8 février 2018

Seul le prononcé fait foi

**Monsieur le Président du Conseil économique, social et
environnemental,**

Mesdames et messieurs les députés,

**Monsieur le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français
d'outre-mer,**

Monsieur le directeur général des outre-mer,

Monsieur le général, commandant le service militaire adapté,

Mesdames et messieurs les officiers généraux, officiers,

sous-officiers, caporaux-chefs et engagés volontaires,

Chers partenaires du SMA, mesdames et messieurs,

Tout d'abord, je vous remercie pour la remise de ce livret de conclusions du colloque « A l'école des outre-mer ». Cette initiative d'écoute et de dialogue, [sans parti pris et sans protocole], positive et pragmatique s'inscrit pleinement **dans le projet de société que le gouvernement initie à tous les niveaux, et dont je suis résolument porteuse pour les outre-mer.**

Depuis ma prise de fonction à ce ministère, à chacun de mes déplacements sur les territoires, je suis allé à la rencontre des cadres et des volontaires du Service militaire adapté : aux Antilles, en Nouvelle Calédonie ou encore récemment en Polynésie française.

Vous l'avez dit mon Général, **l'année dernière le SMA a répondu présent sur tous les fronts** : je salue encore une fois la présence des 3 régiments du SMA (Guadeloupe, Martinique, Guyane) mobilisés dans la **gestion post-IRMA et MARIA aux Antilles**. Nous l'avons vu dans le film qui a été projeté, et pour m'être rendue à Saint-Martin quelques heures après le passage des ouragans, je peux témoigner de votre engagement : **vous faites partie de ces héros invisibles, impliqués pour apporter les premiers secours aux populations et reconstruire les territoires. Soyez en fiers.**

A chacune de mes visites dans les régiments, j'ai pu constater l'enthousiasme et l'engagement des membres du SMA. Affirmons-le haut et fort : **le SMA est un véritable révélateur de potentiels et un promoteur de confiance.**

Au-delà de faciliter l'insertion dans l'emploi de la jeunesse ultramarine, le SMA **participe à la mise en valeur et au développement des territoires.** Je pense notamment à la réalisation d'un abri de secours sur l'île Ouen, en Nouvelle-Calédonie, aux travaux de réfection d'une école primaire de la commune de Saint André à La Réunion ou encore à la participation de jeunes Guyanais à la construction du Centre hospitalier de l'ouest Guyanais (CHOG).

Par leur engagement, ces jeunes sont l'incarnation des outre-mer des solutions : ils dépassent les difficultés, apprennent à prendre en main leur avenir, s'investissent par des actes concrets. Ils font un pied de nez à la spirale de l'échec.

Preuve de la reconnaissance de la Nation au travail de fonds accompli par le SMA, le Président de la République vient d'accepter ma proposition de faire participer le SMA au défilé du 14 juillet !

Depuis plus de 50 ans, le SMA rassemble les compétences et les énergies pour accompagner la jeunesse ultramarine, en particulier celle en marge de la formation et de l'emploi. Ce **dispositif unique et original** en a non seulement inspiré d'autres dans l'hexagone, mais il a aussi atteint l'objectif qui lui avait été fixé de pouvoir **accueillir 6000 bénéficiaires**, femmes et hommes.

J'ai bien entendu votre propos mon Général. Je sais que **ce résultat n'a pas été obtenu sans y laisser des forces**. Et je tiens à exprimer, en mon nom et en celui des précédents ministres des outre-mer, toute la gratitude que nous avons pour celles et ceux qui ont tenu le navire SMA à flot pour le mener à bon port.

Pourtant vous montrez chaque jour qu'en termes d'insertion socioprofessionnelle et d'accompagnement **le SMA est un dispositif performant et sur lequel nous pouvons compter**. Tant dans l'action que dans la réflexion.

Depuis octobre 2017, j'ai lancé avec **Les Assises des outre-mer** une vaste consultation pour associer l'ensemble des acteurs ultramarins à la construction de l'avenir des territoires. **Le SMA, en tant que force vive ultramarine, est évidemment partie prenante** de l'exercice. En témoigne l'action menée par Le labo des histoires et son « mégaphone magique » avec les ateliers ouverts à la Martinique et à La Réunion, qui permettent à nos jeunes volontaires de se réapproprier le langage écrit et oral. Demain, je l'espère, ces ateliers essaieront dans d'autres bassins maritimes !

En 2018, un nouveau cycle commence pour le SMA avec le projet SMA2025. Si les conditions de mises en œuvre mériteront bien évidemment d'être affinées, je note que **chaque régiment est inscrit dans les ambitions territoriales où il est implanté**, pour proposer des solutions concrètes qui répondent aux réalités de chaque territoire : les outre-mer sont pluriels, chacun ayant ses spécificités, **le SMA l'a bien compris et s'inscrit lui aussi dans l'ère de la différenciation.**

Permettez-moi de détailler **quelques pistes du projet SMA2025**, celles qui ont retenu mon attention car elles me semblent aller dans le bon sens pour nos territoires et sont conformes aux orientations gouvernementales.

Dans un premier temps, les actions pour cette année.

Concernant le **rattrapage des effectifs, 127 postes de cadre** seront ajoutés sur le quinquennat, dont **20 cette année**. J'ai défendu ce point lors de la présentation du budget à l'Assemblée nationale. Donner toutes les conditions pour la bonne conduite des missions du SMA, c'est une priorité du Gouvernement.

A ce sujet, conformément à la décision du Premier ministre, **80 volontaires supplémentaires seront accueillis au RSMA de Nouvelle-Calédonie**. Reste encore à savoir où ? Le Premier ministre a évoqué devant le Congrès de la Nouvelle-Calédonie l'option d'une installation à Bourail, à la limite entre les Provinces Nord et Sud. Celle-ci fait l'objet d'une expertise dont je souhaite qu'elle soit rendue en parallèle des conclusions des assises de la jeunesse organisées à Nouméa. Sur cette base, une décision sera prise.

Vous savez aussi que le **parcours de cadets citoyens**, promesse présidentielle, sera en expérimentation à Mayotte dans l'année. Il s'adressera aux jeunes résidents de 17 ans, français ou étrangers en situation d'acquisition de la nationalité.

Toujours à Mayotte, **le bataillon du SMA devient bien un régiment**. C'est une décision symbolique qui témoigne de l'importance donnée au dispositif mahorais dans le bassin régional. Je me rendrai à Mayotte à l'occasion du passage du bataillon en régiment, vraisemblablement à la fin du premier semestre.

Je rappelle enfin que **le SMA reste bel et bien un dispositif du ministre des outre-mer** (le ministère des outre-mer finance à plus de 90% le budget total du SMA, masse salariale incluse). Pour autant, cela ne l'empêche pas de participer aux réflexions menées avec les autres ministères, notamment celui des Armées avec le service national universel (SNU) et le service militaire volontaire (SMV).

Mais je peux vous assurer que les spécificités du SMA seront préservées dans le cadre de ces réflexions.

Dans un deuxième temps, à l'horizon 2025, il sera essentiel **d'inscrire le SMA dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle renforcée. Garantir des perspectives d'emplois durables, cela reste bien tout l'enjeu de ce projet.**

L'employabilité (terme technique s'il en est), c'est déjà trouver un premier emploi, c'est aussi être capable de le conserver, c'est enfin être en mesure d'en trouver un autre.

Je terminerai donc par **7 axes d'évolution qui permettront pleinement au SMA à édifier la société de compétences qu'appellent de leurs vœux le Président de la République et le Premier ministre.**

Le premier consiste à renforcer **l'accompagnement médical, psychologique et social des jeunes du SMA, et ce, de manière individualisée**, afin de lever les freins à leur insertion socioprofessionnelle. Car bien souvent, les jeunes arrivent au SMA avec leur histoire, un passé parfois déjà très lourd qu'ils ont besoin d'appréhender pour mieux avancer. Il s'agira de travailler directement avec des professionnels spécialisés sur les territoires, qu'ils soient institutionnels, issus du secteur privé ou associatif.

Le deuxième axe sera d'inscrire le SMA dans la dynamique de l'alternance, en jouant non seulement le rôle de « SAS » de préparation, mais aussi en favorisant l'intégration directement en deuxième année d'une formation qualifiante ou diplômante des jeunes du SMA ayant acquis le niveau de compétences nécessaire.

Le troisième axe, qui fait le lien avec le second, sera d'inscrire le SMA dans une dynamique de **formation qualifiante** – c'est-à-dire avec certification et titre professionnels – susceptible d'améliorer durablement l'accès des jeunes à l'emploi. J'en parlais récemment lors de ma rencontre avec le RSMA en Polynésie française : **l'idée serait que chaque SMA développe un pôle de compétence spécifique, en lien avec les besoins ou potentiels de chaque territoire.**

J'en profite d'ailleurs pour encourager le SMA à faire appel à des formateurs extérieurs pour former les volontaires aux métiers de la mer, qu'il s'agisse de mécanique navale, plaisance ou autre. Le développement de l'économie bleue est, vous le savez, l'une de mes priorités, et s'inscrit pleinement dans les orientations du dernier Comité interministériel de la mer ainsi que dans celles des clusters maritimes outre-mer. Des discussions sont en cours à ce sujet entre le SMA et le Cluster maritime français, il faut s'en féliciter.

Quatrième axe – ceux qui me connaissent savent combien il me tient à cœur : lancer un plan **ERASMUS SMA** visant à développer la mobilité inter-outre-mer des volontaires. Si un jeune volontaire calédonien souhaite se rendre au RSMA de La Réunion puisque ce dernier propose une formation qui répond à ses aspirations, il faut l'encourager. La solidarité entre les différents territoires en ressortirait grandie !

Cinquième axe : valoriser **l'impact social et économique du SMA en mesurant le devenir des jeunes jusqu'à deux ans après leur sortie**. Actuellement, le suivi des volontaires est possible sur 6 mois. Il s'agira donc de renforcer ce suivi par des moyens humains et des partenariats avec certains services (CAF...). La communauté des « anciens du SMA » pourrait s'investir dans cette mission, par du tutorat en entreprise ou auprès des TPE/PME.

Sixième axe : **inclure le SMA dans la révolution numérique en cours**. Les outre-mer ne sont en aucun cas des spectateurs du numérique. Nous avons des acteurs, des entreprises innovantes, des labels « french tech », notamment à La Réunion. Le SMA se doit d'y être associé : en ouvrant des formations spécifiques sur les métiers du numérique et en adaptant les formations déjà existantes aux évolutions numériques actuelles.

Enfin, septième axe : **prolonger le réflexe « plate-forme SMA » dans les territoires afin de renforcer la coordination et la collaboration des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi**. Le SMA a établi un véritable rapport de confiance avec les tissus économiques ultramarins. Un volontaire formé au SMA, c'est un gage de crédibilité et de stabilité. Mais il nous faut aller plus loin et donc favoriser le dialogue avec les autres acteurs de l'emploi par des échanges de bonnes pratiques.

A bientôt 60 ans, le SMA continue d'être un dispositif jeune, dynamique, **en mesure de proposer des projets en prise avec les réalités de nos territoires et répondant aux nouvelles dynamiques impulsées par le gouvernement.**

Le SMA vit avec son temps, le projet SMA2025 en est l'illustration concrète.

C'est **avec sérénité et confiance** que nous, décideurs, acteurs ou opérateurs publics et privés, pouvons compter sur le SMA pour **apporter une réponse pertinente aux défis de l'emploi des jeunes ultramarins.**

Je vous remercie.